

Copie certifiée conforme
à l'original
Le représentant légal

Bilan simplifié

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	189 674	67 535	122 139	165 837	- 43 698
Immobilisations corporelles	89 037	62 830	26 208	27 015	- 807
Immobilisations financières	280 757		280 757	270 183	10 574
ACTIF IMMOBILISE	559 469	130 365	429 104	463 035	- 33 931
Actif circulant					
Matières premières, appro. en cours de production					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	45 523		45 523		45 523
Clients et comptes rattachés	751 480	111 708	639 772	843 024	- 203 252
Autres créances	144 789		144 789	98 020	46 769
Valeurs mobilières de placement					
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	547 499		547 499	118 501	428 998
Caisse					
Charges constatées d'avance	38 155		38 155	48 258	- 10 103
ACTIF CIRCULANT	1 527 445	111 708	1 415 737	1 107 804	307 933
TOTAL GENERAL ACTIF	2 086 914	242 073	1 844 841	1 570 839	274 002

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation
Capitaux Propres					
Capital social ou individuel (dont versé : 40 000)		40 000		40 000	
Ecart de réévaluation					
Réserve légale		4 000		4 000	
Réserves réglementées					
Autres réserves		291 500		257 000	34 500
Report à nouveau		149		538	- 389
Résultat de l'exercice		172 010		109 111	62 899
Résultat de l'exercice précédent à affecter					
Provisions réglementées		2 503		1 503	1 000
CAPITAUX PROPRES		510 162		412 152	98 010
Dettes					
Provisions pour risques et charges					
Emprunts et dettes assimilées		359 683		448 245	- 88 562
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		77 785		89 778	- 11 993
Fournisseurs et comptes rattachés		361 165		252 931	108 234
Autres dettes		536 047		367 733	168 314
Produits constatés d'avance					
DETTES		1 334 680		1 158 687	175 993
TOTAL GENERAL PASSIF		1 844 841		1 570 839	274 002



PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 844 841,47 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 172 010,00 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 02/05/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 559 469 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	189 674	58 591		189 674
Immobilisations corporelles	80 605	8 433		89 037
Immobilisations financières	270 183	10 574		280 757
TOTAL	540 462	77 597		559 469

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 130 365 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	23 837	43 698		67 535
Immobilisations corporelles	53 590	9 240		62 830
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	77 427	52 937		130 365

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	173 980	62 539	111 441	de 3 à 5 ans
Autres immo incorporelles	15 695	4 996	10 698	10 ans
Installations générales agence	8 061	8 061	0	4 ans
Materiel de bureau et informatique	80 976	54 768	26 208	de 3 à 5 ans
TOTAL	278 711	130 365	148 347	

3.2 - Etat des créances = 939 350 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	4 927		4 927
Actif circulant & charges d'avance	934 423	934 423	
TOTAL	939 350	934 423	4 927

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 111 708 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	81 258	58 162	27 712		111 708
Comptes financiers					
Total	81 258	58 162	27 712		111 708

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 88 949 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	88 949
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	88 949

3.5 - Charges constatées d'avance = 38 155 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 02/05/2025

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	40000	1,00	40 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	40000	1,00	40 000

4.2 - Provisions = 2 503 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	1 503	1 000			2 503
Provisions pour risques & charges					
TOTAL	1 503	1 000			2 503

4.3 - Etat des dettes = 1 256 895 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	359 683	107 698	251 985	
Dettes financières diverses	16 629	16 629		
Fournisseurs	361 165	361 165		
Dettes fiscales & sociales	441 251	441 251		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	78 166	78 166		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 256 895	1 004 910	251 985	

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 439 937 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	283 059
Dettes fiscales & sociales	99 141
Autres dettes	57 737
TOTAL	439 937

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 431 027 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 414 827	99,33 %
Produits des activités annexes	16 200	0,67 %
TOTAL	2 431 027	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 30 864 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	202 984		202 984
Résultat financier	-5 464		-5 464
Résultat exceptionnel	5 354		5 354
Participation des salariés			
TOTAL	202 874	30 864	172 010

5.3 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	172 010
Impôts sur les bénéfices	30 864
Résultat comptable avant impôts	202 874
Variation des prov. réglementées	1 000
Résultat hors impôts et dérogatoire	203 874

5.4 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	4	
Agents de maitrise & techniciens		
Employés	6	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	10	0

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 88 949 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	88 949
Clients factures a etablir(4181000000)	88 949
TOTAL	88 949

8.2 - Charges constatées d'avance = 38 155 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constataees d'avance(4860000000)	38 155
TOTAL	38 155

8.3 - Charges à payer = 439 937 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	283 059
Frounisseurs factures non parv(4081000000)	283 059
Dettes fiscales et sociales :	99 141
Dettes provisio. pour congés payes(4282000000)	38 400
Provision intéressement(4284000000)	34 857
Provision prime partage valeur(4284000001)	10 000
Charges sociales sur congés payes(4382000000)	15 360
Org soc charges à payer(4386000000)	525
Autres dettes :	57 737
Avoirs à établir oeb(4198000000)	44 478
Avoirs à établir(4198000001)	13 259
TOTAL	439 937

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euro

Edité le 02/05/2025

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip. - Filiales (plus de 50% du capital détenu) - Participations (10 à 50 % du capital détenu) CELANIE	40 000	224 840	100	255 000	255 000			635 613	78 918	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & particip. - Filiales non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères - Participations non reprises en A: a) Françaises b) Etrangères										

Observations complémentaires

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

A.P.I CONSEIL

**Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 €**

Siège social : PARIS - 75008 - 128, rue de la Boétie

440.380.871 R.C.S. PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice
clos le 31 décembre 2024**

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 172.010 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	172.010 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	149 €
Pour former un bénéfice distribuable de	172.159 €
A titre de dividendes	145.000 €
Soit 3,625 € par action	
Le solde	27.159 €
Au compte « autres réserves »	27.000 €
Le solde	159 €
En totalité au compte « report à nouveau », qui s'élève ainsi à 159 €.	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 29.000 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 116.000 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 30 juin 2025.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt ;
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

